

# L'opposition, furax, dénonce un « casse démocratique »

**Quatre jours pour décrypter les 800 pages du décret-programme : les députés PS et Écolo sont furibards. Ils pointent le « mépris » de la majorité pour le Parlement.**

● **Pascale SERRET**

**S'**ils avaient quelques loisirs, on les verrait bien préparer des banderoles avec des slogans de circonstance rageusement tracés au pinceau : « *À bas les cadences infernales !* », « *Non au passage en force* » ou, plus classique, « *De qui se moque-t-on ?* ». Et puis, les députés brandiraient les calicots au Parlement wallon, lundi, devant les ministres.

Mais les députés de l'opposition PS et Écolo ont d'autres chats à fouetter. Ils doivent digérer un projet de décret-programme de 800 pages avant lundi.

**1. La brique** Le décret-programme, c'est le décret fourre-tout par excellence. Celui que les députés wallons ont découvert mercredi sur le coup de 17 heures sur la plateforme des parlementaires modifie une quinzaine de législations, dans une brique de 800 pages et de 550 articles. On y retrouve des compétences diverses : environnement, tra-

vaux publics, mobilité, emploi, énergie, transports, aéroports, etc.

**2. L'urgence** Hier, la conférence des présidents a voté l'urgence : le projet sera présenté lundi en commission, aménagé dans la foulée et voté en plénière le 18 juillet. Et hop ! Urgence ? L'opposition s'étrangle. « *Le texte est passé en 1<sup>re</sup> lecture au gouvernement le... 21 décembre 2017* », rappelle vertement le député Pierre-Yves Dermagne (PS, opposition). « *Et subitement, on décrète l'urgence ! C'est complètement artificiel et totalement dingue comme démarche* », tempête Stéphane Hazée (Écolo, opposition).

**3. Le retard** La majorité MR-cdH remet son travail tard. Soit. L'ancienne majorité n'a non plus toujours été exemplaire à cet égard. « *Sans doute, mais je ne pense pas que le PS, dans la majorité, ait jamais demandé l'urgence dans ces conditions* », commente Pierre-Yves Dermagne. « *Qu'il y ait déjà eu du retard, oui, confirme l'Écolo Stéphane Hazée. Mais un décret d'une telle épaisseur à analyser, avec une telle quantité de législations à modifier, c'est inédit !* »

**4. « Le coup de force »** Écolo a calculé : 550 articles en 4 jours, c'est 5 minutes par article (en réalité 10 minutes, s'ils ne dorment pas du tout...). « *C'est un coup de force inacceptable et lamentable. Le travail démocratique,*

*ça demande un minimum de temps. Or, on va devoir choisir les articles à analyser correctement. C'est un "casse" démocratique* », juge-t-il. Il y voit un « *profond mépris* » pour le travail parlementaire. Un mépris qui confine « *à la brutalité* ». « *On brise des règles élémentaires. Tout ça pour mettre en scène une certaine forme de rapidité. Mais en l'es-pèce, c'est tout sauf rapide, puisque le dossier date de décembre* ». « *Pour un gouvernement qui se revendique de la bonne gouvernance...* » ironise Pierre-Yves Dermagne. « *Et on nous dit que c'est l'heure des Parlements ?* » s'énerve Stéphane Hazée.

**5. Le Conseil d'État** Le Conseil d'État, lui, a eu un mois pour rendre un avis sur le projet de décret. Il épingle aussi la précipitation du gouvernement : « *le caractère précipité de sa rédaction [...] explique l'absence de qualité de nombre de ces dispositions tant sur le fond que sur la forme* ». Insécurité juridique, etc. C'est sévère. Et à ce propos, dans l'opposition, on n'oublie pas qu'il suffit de 25 députés pour saisir le Conseil d'État sur un amendement. « *Un outil pour arrêter ce train fou...* »

En attendant, le ministre-président wallon Willy Borsus a bien noté la première salve de critiques. Il admet que les délais sont courts. Il l'affirme : « *le gouvernement respecte le Parlement et les parlementaires* ». Mais il prévient : on ne retardera rien du tout. ■